

Direction Départementale des Territoires.

Service aménagement durable, urbanisme, risques
Unité prévention des risques

Plan de Prévention des Risques Naturels
Inondations

Commune de CUTRY

Zonage PPRI de la Chiers

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du 26 SEP. 2011
approuvant le PPRI
le Préfet
Pour le Préfet,
et par délégation,
Le Subdélégué Général
François MEHANCHE

AOUT 2011

échelle : 1/5 000^h

Fond :
BD Parcellaire©IGN - 2007
Donnée : SIAC
Etude BCEOM - 2007

Conditions d'utilisation.

- * Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n°95-101 du 02/02/1995).
- * Elle prend en compte les risques connus à la date d'approbation du PPR
- * Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.



LEGENDE

- Zone R : Préservation
- Zone B : Protection
- 200,00 Cote de crue de référence "m NGF"

